

Département  
AVEYRON

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE de PEYRELEAU  
12720**

**Séance du samedi 9 mars 2024  
N°20240309-10**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
6	6	6

**L'an deux-mille-vingt-quatre et le samedi neuf mars à 16h00 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Alain ROUGET, le Maire.**

Date de la Convocation
---------------------------

21/02/2024

Date d'affichage
------------------

21/02/2024

<b>Objet de Délibération</b>
----------------------------------

**Remboursement  
frais Peyrebelens**

**Etaient présents :**

**ESPINASSE Joël, JULIEN Christian, Virginie PEIRS, Alain  
ROUGET, : Jessie VALGALIER, Bernard PELLET,**

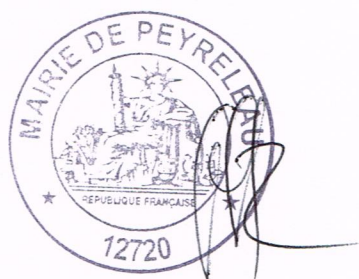
**Absents excusés aucun**

Le maire indique que pour la préparation du gouter de fin d'année, l'Association des Peyrebelens a effectué des achats pour le compte de la mairie. Il convient donc aujourd'hui d'autoriser le remboursement de ces frais pour un montant de 111.57 €.

Après discussion, le conseil approuve le remboursement des frais et autorise le maire à établir le mandat de paiement.

Fait et délibéré à PEYRELEAU, les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.

LE MAIRE  
Alain ROUGET



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en sous-  
préfecture de Millau le  
09/03/2024  
et publication du  
09/03/2024